

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-115 DU 23 FEVRIER 1999

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA-
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique,
de l'intérim de Monsieur Félix Essou DANSOU,
Ministre des Mines, de l'Energie et l'Hydraulique
pour compter du 11 février 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
VU le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

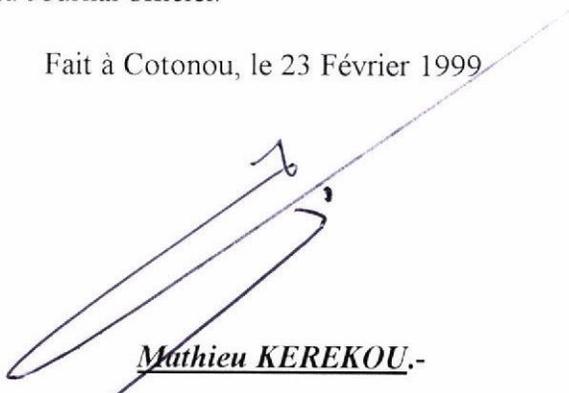
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 22 février 1999, madame Marina d'ALMEIDA-
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique est chargé de l'intérim du Ministre des
Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de monsieur Félix Essou
DANSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à Cotonou, le 23 Février 1999

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MSP 4 MMEH 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-